

Livret d'accueil de l'étudiant en mobilité ERASMUS+ et autres programmes



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATIONS
ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

iRTS
PACA Corse

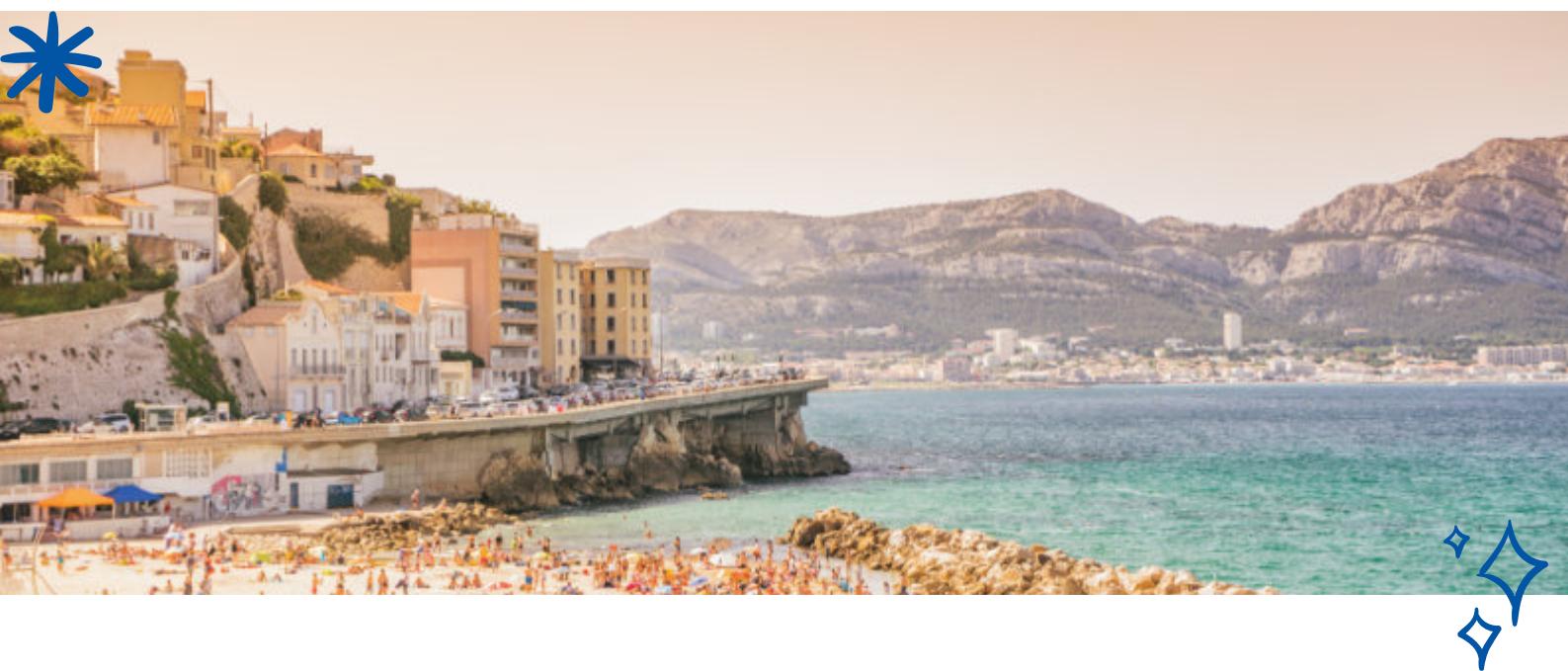
L'institut Régional du travail social Provence Alpes Côte d'Azur Corse (statut juridique d'association loi 1901) accueille chaque année plus de 1200 apprenants pour des formations de niveaux 4 à 7 (nomenclature européenne) en formation initiale et continue. Notre système de formation s'intègre au cadre européen des certifications et au système LMD.

Notre stratégie d'internationalisation contribue à la transformation des organisations et à la circulation des savoirs et pratiques. L'IRTSPACA Corse a défini les conditions de son internationalisation, adaptées à son échelle et ses ressources.

L'Institut Régional de Travail social PACA Corse affirme sa volonté de poursuivre son processus d'ouverture à l'international, de modernisation de son organisation et maintient ses engagement à :

- Faire de la mobilité et de la coopération internationale l'élément central de sa politique d'internationalisation
- Participer à la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche grâce à la mobilité à des fins d'apprentissage et des projets de coopération
- Incrire la mobilité des étudiants et du personnel au cœur de son projet pédagogique
- Veiller à ce que l'ouverture internationale imprègne tous les niveaux de formation
- Proposer diverses possibilités de mobilité pour que tous les publics puissent y accéder au service d'une mobilité inclusive
- Reconnaître l'importance des résultats obtenus pour les étudiants et les personnels engagés dans la mobilité et projets de coopération
- Promouvoir les initiatives d'engagement civique
- Rester vigilant à la réciprocité et/ou coopération par la construction de partenariats en cohérence avec les attendus des référentiels de formation et de compétences, les ressources et les compétences linguistiques de chacun
- S'inscrire dans une démarche de développement durable, de simplification et de dématérialisation des démarches

Ce guide a donc pour objectif de vous aider à organiser votre mobilité stage, études ou combinée, à l'IRTSPACA Corse !



Sommaire

Marseille en quelques mots	04	Les examens et les notes	19
Bienvenue à l'IRTS PACA Corse	05	Services pour les étudiants ERASMUS	20
Présentation de l'IRTS et ses formations	06	Les transports à Marseille	21
Démarches à suivre pour solliciter une mobilité études	11	La vie locale	22
Personnes ressources	12	La restauration	23
Préparation de votre séjour	13	Annexe 1 - Logement	24
Votre arrivée	17	Contact	26
Les cours à l'IRTS PACA Corse	18	Fiche d'inscription	27



Marseille en quelques mots

Marseille est le chef-lieu du département des Bouches-du-Rhône et de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Plus ancienne ville de France, elle a été fondée il y a 2600 ans.

C'est aussi la 2ème ville de France en population avec 800 000 habitants.

Elle s'étend sur 24 hectares de superficie, présente 57 kilomètres de façade maritime et est constituée de 111 quartiers.

Elle est facilement accessible en avion et en train.



Bienvenue à l'Institut Régional du Travail Social



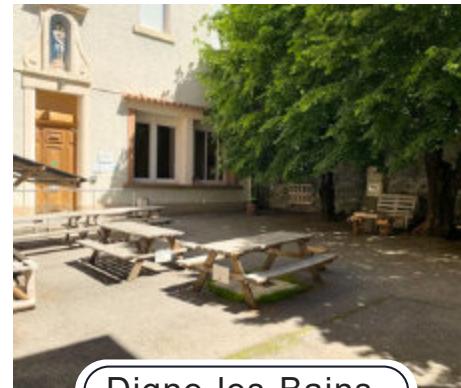
Provence Alpes Côte d'Azur Corse



Marseille 8ème



Marseille 14ème



Digne-les-Bains

L'IRTS PACA et Corse a inscrit dans son projet pédagogique, le soutien et l'accompagnement à la mobilité des étudiants dans le cadre de leurs stages ou de leurs études. Ainsi, depuis 2007, titulaire de la Charte ERASMUS, nous organisons l'accueil et l'envoi d'étudiants en Europe et hors Europe dans le cadre de partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur.

Nous sommes ainsi heureux d'accueillir tous les étudiants qui souhaiteraient venir étudier pendant un ou plusieurs semestres au sein de notre établissement. Ce guide a pour objectif de vous aider à préparer au mieux votre venue, tant du point de vue matériel que des aspects pédagogiques car, la mobilité, ce sont de nouveaux contenus, mais, surtout, d'autres méthodes.



Présentation de l'IRTS PACA Corse et ses formations

L'IRTSPACA Corse en quelques chiffres :

- 70 personnels permanents au service de 1250 étudiants.
- Quatre sites de formation en Région PACA: Campus Marseille 8^e arrondissement, Campus Marseille 14^e arrondissement, Campus de Digne-les-Bains (Département Alpes de Haute Provence), Campus de Manosque (Département Alpes de Haute Provence).
- 9 formations relevant de l'enseignement supérieur, de niveau 4 à 7 selon la nomenclature européenne (niveau 4 à 1 nomenclature française).





Présentation de l'IRTS PACA Corse et ses formations

Centres d'activités, formations et diplômes

Dans une démarche pédagogique en interaction constante avec les terrains professionnels, nous sommes devenus au fil du temps un partenaire actif des institutions et des pouvoirs publics dans la mise en œuvre des formations en travail social.

L'implication de l'équipe pédagogique, composée de formateurs et de professionnels aux compétences disciplinaires et méthodologiques diversifiées, nous a permis de développer des programmes de formation ainsi que des actions d'accompagnement, d'étude, d'évaluation et d'ingénierie sur site.

Formations initiales ou continues, qualification ou perfectionnement, les étudiants bénéficient d'un même corps professoral qui les accompagnent à tous les niveaux de leur parcours professionnel.





LE CENTRE D'ACTIVITÉ "ÉDUCATION SPÉCIALISÉE"

Le CAES propose des formations pour les diplômes de :

- * Educateur.trice Spécialisé.e, niveau 6 de la nomenclature Européenne
- * Educateur.trice Technique Spécialisé.e, niveau 6 de la nomenclature Européenne

ÉDUCATEUR.TRICE SPÉCIALISÉ.E

L'éducateur.trice spécialisé.e est un travailleur social qui contribue à l'éducation d'enfants et d'adolescents, au soutien d'adultes et de personnes âgées présentant diverses formes d'inadaptation.

ÉDUCATEUR.TRICE TECHNIQUE SPÉCIALISÉ.E

L'éducateur.trice spécialisé.e est un travailleur social qui contribue à l'éducation d'enfants et d'adolescents, au soutien d'adultes et de personnes âgées présentant diverses formes d'inadaptation.



LE CENTRE D'ACTIVITÉ "ENCADREMENT"

Propose des formations pour les diplômes de :

- ✿ Directeurs.trices généraux, directeurs.trices d'établissements et services (CAFDES*)
- ✿ Dirigeant.e d'Entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire (DEESS*)
- ✿ Cadres intermédiaires (CAFERUIS**)

*niveau 7 de la nomenclature européenne

**niveau 6 de la nomenclature européenne

DIRECTEUR.TRICE D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE D'INTERVENTION SOCIALE (CAFDES)

La formation CAFDESa pour objectif d'accompagner les cadres et les dirigeants des établissements et services de l'Action Sociale dans l'évolution de leurs compétences et dans leur prise de responsabilités.

RESPONSABLE D'UNITÉ D'INTERVENTION SOCIALE (CAFERUIS)

Les responsables d'une unité d'intervention sociale ont pour mission principale l'encadrement d'une équipe et des actions directement engagées auprès des usagers.

DIRIGEANT.E D'ENTREPRISE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (DEESS)

Le.la Dirigeant.e d'Entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire, exerce son métier par une approche pluridisciplinaire et systémique prenant en compte les différentes dimensions de la vie et de la gestion de l'entreprise.



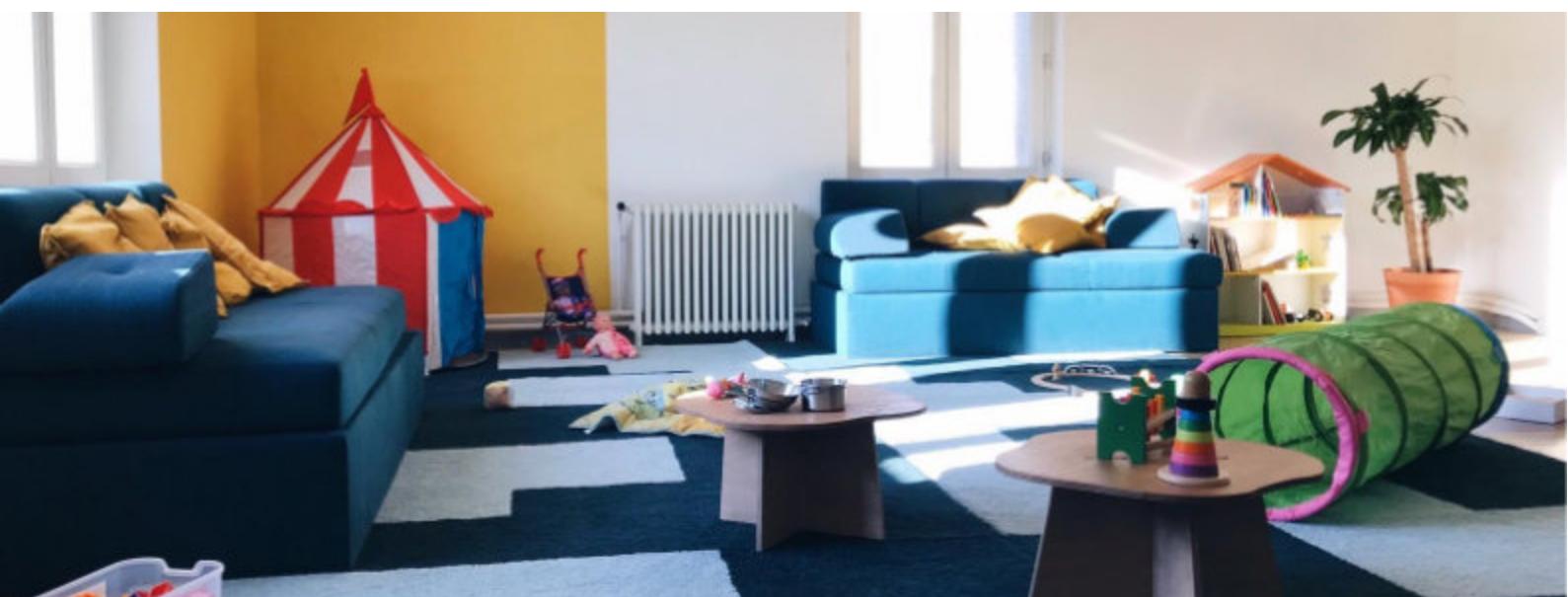
LE CENTRE D'ACTIVITÉ "ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS"

Propose la formation pour le diplôme de :

- * Educateur.trice de JeunesEnfants, Niveau 6 de la nomenclature Européenne

EDUCATEUR.TRICE DE JEUNES ENFANTS

L'éducateur.trice de Jeunes Enfants est un travailleur social spécialiste de la petite enfance. Ses fonctions se situent à trois niveaux : éducation, prévention, coordination, et s'inscrivent dans un travail d'équipe et de partenariat.



DÉMARCHES À SUIVRE POUR SOLICITER UNE MOBILITÉ ÉTUDES



Si vous postulez pour une mobilité études, stage ou combinée, vous devez respecter le calendrier suivant :

- * Avril pour une arrivée en septembre
- * Septembre pour une arrivée en janvier

Pour une mobilité étude ou combinée, vous pouvez au préalable consulter les référentiels métiers et formation afin de vous faire une première idée du programme que vous souhaitez suivre.

Dans tous les cas, une mobilité étude inclut toujours, sauf exception, une période pratique dans une structure à déterminer ensemble.

Le niveau en français requis est le B1/ B2 dans le cadre européen de référence pour les langues (CECR). Aucun cours n'est donné en anglais ou dans une autre langue.

Puis, vous devez renseigner la fiche d'inscription que vous trouverez en annexe 1 de ce document et la faire parvenir à la coordinatrice ERASMUSen présentant votre projet à Marie-Pierre NAZON :

mp-nazon@irts-pacacorse.com

Elle vous proposera un plan de cours en fonction des dates de votre mobilité et des ECTS à valider





PERSONNES RESSOURCES

mentorat, suivi scolarité, administratif

La coordinatrice institutionnelle ERASMUS est Marie-Pierre NAZON; elle est assistée par une secrétaire administrative, Sophie MINASSIAN.

Chaque étudiant est inscrit dans un groupe d'analyse de la pratique professionnelle avec un formateur référent, qui a la responsabilité du suivi de l'étudiant, dans l'acquisition des connaissances, du suivi des écrits, des modalités d'évaluation, de l'accompagnement des périodes pratiques.

Chaque étudiant reçoit un emploi du temps avant ou au moment de son arrivée, celui-ci sera susceptible de légères modifications.

Nous mettons en place, chaque fois que possible, un système de parrainage étudiant/étudiant afin de permettre un accompagnement pour tous les aspects de la vie quotidienne hors scolarité proprement dite.

Il n'y a pas de frais d'inscription comme le précisent les accords de réciprocité entre l'IRTSPACAEt Corse et les structures d'envoi.

Cependant, vous devez vous acquitter du montant de la CVEC(C...)de 103€ prévu par la loi.





PRÉPARATION DE VOTRE SÉJOUR

<https://www.campusfrance.org/fr/organiser-arrivee-France-check-list>

<https://www.campusfrance.org/fr/des-tutos-pour-aider-les-etudiants-internationaux-dans-leurs-demarches>

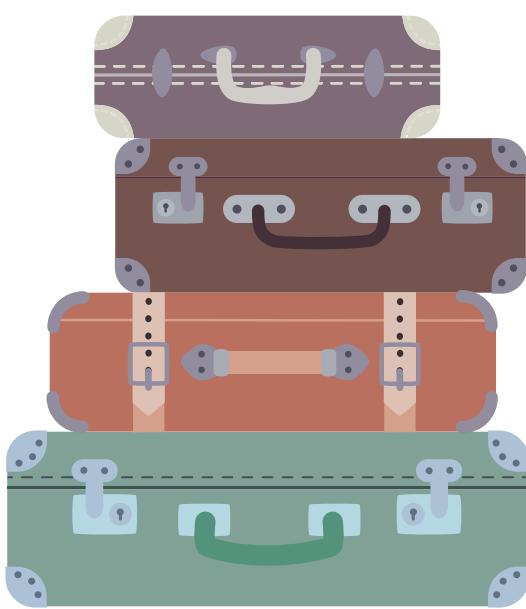
* Budget

Le budget mensuel moyen nécessaire pour le logement, les transports et la nourriture est de 900 euros.

* Logement

L'IRTS PACA Corse ne dispose pas d'une résidence universitaire, ni d'autres formes de logement. Vous trouverez ici, des pistes pour rechercher un logement :

Annexe 1.





PRÉPARATION DE VOTRE SÉJOUR

* Protection médicale

Les étudiants européens doivent avoir la carte européenne d'assurance maladie au moment de leur arrivée. Pour les autres pays, chacun doit avoir effectué les démarches nécessaires.

L'affiliation à la sécurité sociale est gratuite et obligatoire pour tous les étudiants en France, qu'ils soient français ou étrangers.

- Pourquoi ?

Pour me faire rembourser une partie de mes frais de santé (consultation chez un médecin, examens médicaux ...)

- Quand ?

Dès que possible après mon inscription dans mon établissement d'enseignement supérieur.

- Comment ?

En me connectant sur le site www.etudiant-étranger.ameli.fr/ disponible en français, en anglais, et en espagnol.

- Combien ?

C'est gratuit. Les étudiants, français comme étrangers, ne payent pas pour s'inscrire à la sécurité sociale française.

Jedois le faire si :

- je suis un étudiant européen et que je n'ai pas de Carte Européenne d'Assurance Maladie.
- je suis un étudiant européen et que j'ai un formulaire **S1***.
- je ne suis pas un étudiant européen.





PRÉPARATION DE VOTRE SÉJOUR

*Le formulaire S1, qu'est-ce-que c'est ?

C'est un document portable qui se demande dans votre pays, avant de partir, auprès de l'organisme de santé où vous êtes affilié. Il vous permet de vous inscrire à la sécurité sociale en France.

Le formulaire S1 concerne uniquement les citoyens des pays de l'UE/ EEE/Suisse.

J'en dois pas le faire si :

- Je suis européen et que je suis en possession d'une Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) ou d'un certificat provisoire. Je serai remboursé de mes frais santé dans les mêmes conditions que si j'étais dans mon pays. Ma carte doit être valide au moins jusqu'à la fin de l'année universitaire en cours.

[Vous venez étudier en France : vos droits et démarches | ameli.fr | Assuré](#)





PRÉPARATION DE VOTRE SÉJOUR

* Assuranceshabitation et responsabilité civile

Pour vous inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur, vous devez être couvert par une Assurance Responsabilité civile sur l'ensemble de la durée de votre séjour d'études.

Cette assurance vous permet d'être couvert dans le cas où vous provoqueriez un accident.

- Si vous avez déjà souscrit une assurance Responsabilité Civile dans votre pays d'origine (vérifiez qu'elle est bien valable dans le pays d'accueil), vous devrez la présenter au moment de votre inscription à l'IRTSPACACorse.
- Si vous n'avez pas souscrit d'assurance responsabilité civile dans votre pays d'origine, vous devez obligatoirement en acquérir une au moment de votre inscription administrative à l'IRTSPACACorse.

* La Caisse d'Allocations familiales

Pour vous aider à payer votre loyer et vos charges, vous pouvez bénéficier d'aides au logement (APL, ALS, ALF), versées par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) <https://www.etudiant.gouv.fr/fr/aides-au-logement-et-la-caution-locative-1294>

* Ouverture d'un compte bancaire

Dès votre arrivée en France, il vous sera peut-être nécessaire d'ouvrir un compte bancaire pour vous permettre de payer tous vos achats.

Dans ce cas, afin d'ouvrir un compte bancaire vous aurez besoin de votre certificat de scolarité et d'un justificatif de résidence (attestation CROUS, facture EDF, attestation d'hébergement...).

Avec la rentrée et l'arrivée des étudiants étrangers les banques présentent certaines facilités et vous permettent d'ouvrir un compte bancaire rien qu'avec la préinscription.

Ouverture de compte bancaire | Etudier en France (www.etudier-en-france.fr)



VOTRE ARRIVÉE

Chaque fois que cela est compatible avec nos emplois du temps, un « étudiant parrain » ou un référent pédagogique vient vous accueillir à l'aéroport ou à la gare.

Une première rencontre, fixée à l'avance, est organisée pour vous présenter le programme de cours finalisé, le fonctionnement de l'IRTSPACA Corse, les lieux importants, les personnes ressources.





LES COURS À L'IRTS PACA CORSE



Les journées de cours sont de 7 heures ; elles démarrent à 9h et finissent à 17h ; les cours peuvent avoir lieu sur les deux campus de Marseille (ou celui de Digne pour les étudiants accueillis dans les Alpes de Haute Provence) : <https://www.irts-pacacorse.com/lirts/implantation/>.

LESENSEIGNEMENTS: Deux types de cours sont dispensés :

- Les cours magistraux sont des conférences données par les professeurs devant un large public
- Les travaux dirigés (TD) sont des petits groupes de travail de vingt étudiants maximum.

Ils sont proposés afin d'approfondir les contenus des cours magistraux. Des temps de travail personnel sont également prévus. L'ensemble des cours est dispensé en langue française.

LE CALENDRIER UNIVERSITAIRE

1er SEMESTRE:Cours : de septembre à fin janvier

2ème SEMESTRE:Cours : de février à fin juin

Il n'y pas de lieu de restauration sur place mais on peut faire réchauffer son repas emporté au foyer des étudiants. De plus, il existe des boulangeries ou snacks autour des deux antennes de l'IRTSPACACorse.



LES EXAMENS ET LES NOTES



Les modules de formation sont validés, soit par la présence (émargement), soit sous formes d'écrits ou d'oraux qui sont validés (ou pas) de façon qualitative. Ces modalités peuvent être adaptées en fonction du profil de l'étudiant ERASMUS, de la nature de sa mobilité et notamment des contraintes de notes/ECTS

Pour la conversion en notes ECTS (crédits européens – ne concerne que les étudiants Erasmus), merci de consulter le cadre ci-dessous:

- Supérieure ou égale à 14/20 - A
- Entre 12 et 14/20 - B
- Entre 11 et 12/20 - C
- Entre 10,5 et 11/20 - D
- Entre 10 et 10,5/20 - E
- Entre 8 et 10/20 - FX
- Inférieure à 8/20 - F



LES SERVICES POUR LES ÉTUDIANTS ERASMUS

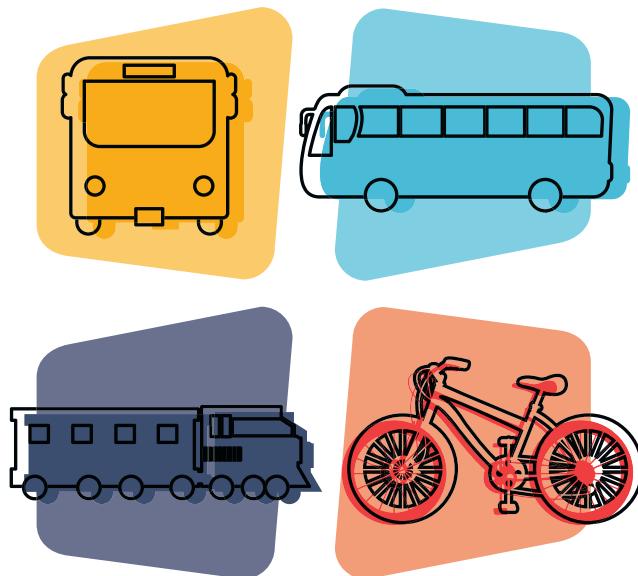
Les trois antennes de Marseille 8^e, Marseille 14^e et Digne-les-Bains disposent d'un centre de documentation <https://crd.irts-pacacorse.com/>

Vous pouvez vous adresser aux documentalistes dès votre inscription effective pour toute demande qui pourrait faciliter votre compréhension de l'organisation du travail social en France.





LES TRANSPORTS À MARSEILLE



Marseille est desservie par un réseau de métro, tramway et bus :

- 2 lignes de métro : M1 et M2.
- Près de 80 lignes de bus,
- Trois lignes de tramway : T1, T2 et T3

Plus d'infos :



Location de vélo :

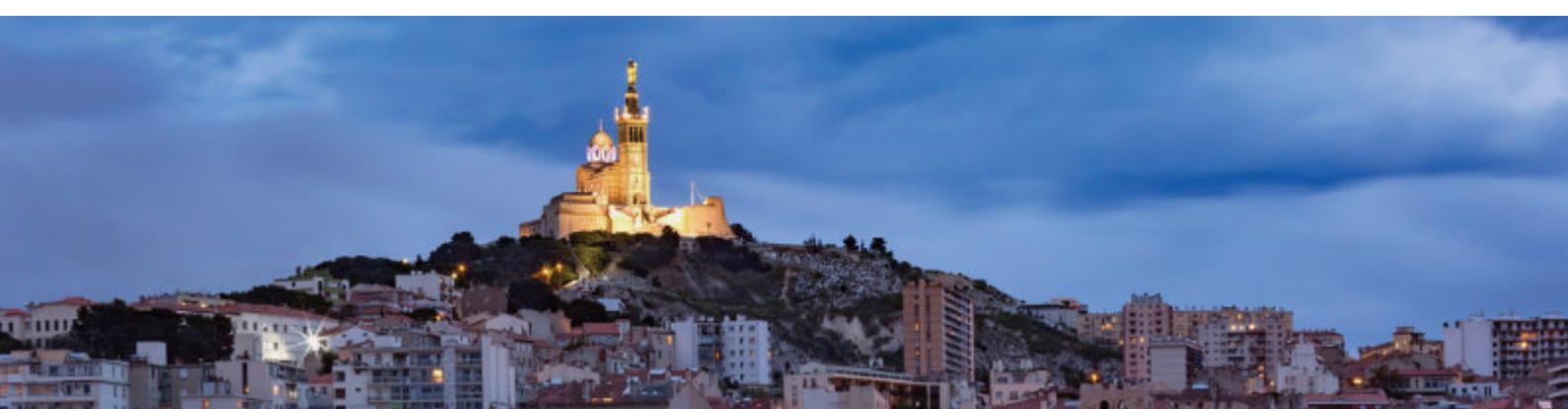


Pour organiser vos déplacements dans les Bouches du Rhône :





LA VIE LOCALE



Pour vous faciliter la vie, vous pouvez consulter le portail internet dédié aux nouveaux arrivants suivant :

<https://www.marseille.fr/decouvrir-marseille/les-nouveaux-arrivants>

Toutes les aides pour les étudiants de Marseille :

<https://ledegaine.fr/>

Pour découvrir ses attraits :

Office du tourisme Marseille

<http://www.marseille-tourisme.com>

Sortie d'amphi (services pour les étudiants de Marseille - minibus...) :

<http://www.sortiedamphi.fr/>

Pour sortir :

[Le Tarpin Bien | Culture, événement, sortie, restaurant, bar à Marseille : www.tarpin-bien.com](http://www.tarpin-bien.com)

Les services de la vie étudiante :

<http://www.crous-aix-marseille.fr/international>



LA RESTAURATION



Sur place, dans nos points détente, vous trouverez à disposition :

- Micro-ondes
- Distributeurs de boissons chaudes (café, thé,...)
- Distributeurs de petits en cas (chips, barres chocolatées, petites salades...)

Pratique, rapide et économique, le restaurant universitaire (RU) vous est accessible si vous êtes acquitté de la CVEC(Contribution Vie Etudiante et de Campus)d'un montant de 103€.

La CVECest requise dans le cadre où vous effectuez une mobilité études ou un combiné.

Le règlement de vos repas ne se fait qu'avec une carte de paiement IZLY:

<https://www.izly.fr/>

Où trouver les Restaurants Universitaires : <https://www.etudiant.gouv.fr/en/map-resto-u-restaurants-235>

Annexe 1 - LOGEMENT

- Fac-habitat : (chambres dans résidences étudiants : 3 mois minimum)
www.fac-habitat.com - Mme LEVIEUXMarseille : (+ 33 4 91 33 71 49)
- Agence de colocation : www.thecolivers.com
- Les Estudines : (chambres dans résidences étudiants : 3 mois minimum)
www.estudines.com / loc@estudines.fr / (+ 33 825 041 042)
- Les Estudines Nédelec Saint-Charles :
Nabila DEBACHE Chargée de location (+ 33 6 27 64 82 32) - marseille.nedelec@estudines.com
- Les studélites : chambres dans résidences étudiants : 3 mois minimum
www.studelites.com (+ 33 4 91 02 26 31)
- Site d'annonces entre particuliers : www.lokaviz.fr
- Site internet d'annonces de location : www.adele.org
- Site à destination des étudiants avec propositions locations et co-location :
www.infojeunesse-paca.fr
- Site d'information logement : <http://www.sortiedamphi.fr/journees-logement.html>
- Logement chez l'habitant : <https://fr-fr.roomlala.com/>

Annexe 1 - LOGEMENT

- Logement étudiant Marseille - 28 résidences étudiantes Marseille : www.location-etudiant.fr
- Logement étudiant à Marseille : www.studylease.com
- Babel Community : <https://www.thebabelcommunity.com/>
- Résidence universitaire : <https://www.bedandcrous.com/>
- Appartements/hôtel : <https://www.montempo.fr/>
- Résidence étudiante : Technopole Château Gombert
Mme NEYRON
38 rue Joliot Curie 13013 Marseille
www.odalys-campus.com/residences/une-residence-pour-etudiants-a-marseille-odalys-campus-blancarde/
- Site internet : www.locatme.fr
- Site internet : www.ommi.fr
- Site internet (Colocations) : www.lacartedescolocs.fr
- Site internet : www.myapart.org
- Résidence étudiante : chateaugombert@unicil.fr(+ 33 4 91 11 73 03)



CONTACT

Responsable mobilités internationales

Marie-Pierre NAZON

mp-nazon@irts-pacacorse.com



Fiche d'inscription
Etudiant ERASMUS

PHOTO

Nom : Prénom :

Nom d'épouse :

Adresse permanent :

Tél..... Tél. portable :

Adresse mail :

Adresse pendant votre présence à Marseille :

..... Tél.....

Date et lieu de naissance : le à

Nationalité :

Coordonnées de l'établissement d'envoi :

Formation suivie dans l'établissement d'envoi et année de formation :

Dates d'arrivée et de départ (prévues) :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom :

Tél. :